

Rubrique 4.1 : Décrire précisément le projet en reportant les informations figurant dans le document

Annexe 8 :

- Préciser la surface totale de l'unité foncière ; **2.9 ha**
- Préciser les caractéristiques, le nombre et les dimensions des panneaux photovoltaïques et des trackers (dont hauteur maximale et minimale) : 1 209 panneaux répartis sur 51 tables. Hauteur axe du tracker 3m, points bas panneaux 2m, point haut 4.8m ; dimension des tables : 4.867 m x 16.734 m
- du ou des installations techniques (poste de livraison notamment) ; 1 poste de livraison : 6 m de long, 2.5 de large, 2.25 de haut, 15m² de surface
- des tranchées destinées à accueillir le câblage électrique ; 80 cm de profondeur
- des aménagements d'accès et pistes de circulation sur le site ; accès sur chemin privé depuis la route D159, deux portails d'accès au site (voir plan), piste périphérique interne
- des dispositifs en lien avec la gestion des eaux de ruissellement, de la sécurité incendie : interstices 5 cm entre les panneaux pour permettre l'écoulement des eaux, (citerne ...) ; 1 citerne : 60m³, 8.08m de long, 7.40m de large, 1.50m de haut, piste périphérique enherbée pour éventuel accès SDIS : 5m de large, 744m de long, surface 1860m²
- la localisation du poste source avec les travaux nécessaires (ou les hypothèses) et les raccordements internes prévus ; Le raccordement se fera en plein réseaux Enedis à proximité du site voir plan
- l'emplacement des installations de chantiers, base de vie, zone de stockages des matériels et matériaux sont à préciser car ces installations sont susceptibles de générer des impacts ; voir plan

Rubrique 4.2

Finalité de la production d'électricité : revente totale et injection totale sur le réseau

Production escomptée : 1532kWh/kWc pour 1610MWh/an

Rubrique 4.3

Travaux entre novembre et février pour éviter la période de nidification des oiseaux

Rubrique 4.5 :

- 1209 panneaux sur 51 tables trackers
- Surface piste enherbée : 5636 m²
- Poste de livraison : 6 x 2.5 x 2 m (LxLxh) S : 15m²
- Tranchées : 80 cm de profondeur pour 40 cm de large, l'ensemble câbles sont enterrés (846m).
- Clôture : 2 m de haut pour 773 m (zone nord) et 391 m (zone sud) de long
- citerne 60m³ : 8.08m x 7.40x 1.5m (LxLxh)

Rubrique 5 :

ZNIEFF à mins de 5 km : Znieff 1 Bois de la Pierre levée à 1.3 km ; Znieff 1 PLAINE ET VALLEES D'ARGENTON-L'EGLISE ET DE SAINT-MARTIN-DE-SANZAY à 4 km. Au vu des distance, pas d'impacts.

En effet le projet se situe au sein du PNR Loire Anjou Tourraine mais n'est pas incompatible avec celui. La charte n'interdisant pas les installations agrivoltaïques.

La zone humide que vous mentionnez est recensée au sein du documents d'urbanisme, nous avons pris soin de l'éviter, voir plan correspondant dans le dossier initial. Les tables étant espacés de 6 m en est-ouest et d'1.5 m en nord sud, les panneaux eux-mêmes distant de 10cm en tout point au sein des tables, ainsi que l'absence de béton pour l'ancrage des pieux : le ruissellement des eaux de pluies ne sera pas entravé.

Rubrique 6.1 :

Le projet par son emplacement, la destination actuelle et future des terrains (prairies pour chevaux enclavées au sein de l'élevage, le pâturage continuera sous panneaux), sa taille réduite et ne pénétrant pas au sein des milieux humides et boisés proches, nous estimons les impacts comme nuls à négligeables.

Concernant le nettoyage, nous prévoyons 1 nettoyage par an à l'aide de robots brosses, nécessitant environ 3 m³ d'eau pure transportée en citerne par le prestataire qui effectuera le nettoyage.

Risque feu de forêts : distance entre les panneaux et la lisière des bois d'au moins 10 sur tout le pourtour de l'installation. Mise en place d'une citerne incendie de 60m³ à destination du SDIS ainsi que la mise en place de la piste périphérique enherbée de 5m de large pour la circulation des engins.

Émissions : estimer les impacts liés à la réflectance des panneaux pour la faune : les panneaux sont équipés d'un film anti-réfléchissement. Pas d'impacts.

L'installation est entièrement réversible et il est prévu par loi que l'exploitant du parc démonte l'ensemble des éléments.